

- Président : Alain BREGIROUX  
[president@cghml.fr](mailto:president@cghml.fr)
- Vice-président : Joël AUBAILLY
- Trésorière : Colette BODARD  
[tresorier@cghml.fr](mailto:tresorier@cghml.fr)
- Trésorière adjointe : Annie REGNIER
- Secrétaire : Monique SASSATELLI  
[secrtaire@cghml.fr](mailto:secrtaire@cghml.fr)
- Déléguée de la Creuse :  
Christiane MARTINET  
[creuse@cghml.fr](mailto:creuse@cghml.fr)

- Délégué de la Corrèze : ...  
[correze@cghml.fr](mailto:correze@cghml.fr)
- Délégué de la Haute-Vienne : ...  
[haute-vienne@cghml.fr](mailto:haute-vienne@cghml.fr)
- Déléguée de la région Lyonnaise :  
Brigitte CALOO assistée  
de Roland CARRIER  
[lyon@cghml.fr](mailto:lyon@cghml.fr)
- Délégué de l'Île-de-France :  
Joël AUBAILLY assisté de  
Monique SASSATELLI, Frédéric ROYER  
et Michel SEMENTERY  
[idf@cghml.fr](mailto:idf@cghml.fr)

- Informatique : Alain BREGIROUX  
[cghml@cghml.fr](mailto:cghml@cghml.fr)
- Webmestre : Frédéric ROYER  
[webmestre@cghml.fr](mailto:webmestre@cghml.fr)

- Administrateur auprès de la FFG :  
Alain PÉREL

## Responsables

- Soutien aux adhérents : Annie REGNIER et Monique SASSATELLI
- Héraldique : Daniel JEAN
- Relevés 19 : Alain LANSADE
- Relevés 23 : Evelyne BREGIROUX
- Relevés 87 : Alain LANSADE

## D'onte ses

- Directeur de publication :
- 1984-2009 : Joël AUBAILLY
  - 2009-2020 : Jean-Jacques MAURIAT
  - depuis 2021 : Alain PÉREL  
[bulletin@cghml.fr](mailto:bulletin@cghml.fr)

- Responsable de la Lettre trimestrielle :
- Joël AUBAILLY  
[lettre@cghml.fr](mailto:lettre@cghml.fr)

- Refonte des statuts et règlement  
intérieur : Michel SEMENTERY

- Administrateurs : Gilles BARELAUD,  
Daniel DROUARD, François FOUGEROL,  
Marie-Thérèse GANDOIS, Diane MAURIAT,  
Jean-Jacques MAURIAT, Pascal SOULA.

## Cotisation 2021

- Cotisation France métropolitaine : 37 €
- Cotisation Dom, Tom, étranger : 48 €
- Cotisation de soutien : au-delà de 40 €  
(chèque bancaire ou postal  
à l'ordre de Cghml)
- courriel : [cghml@cghml.fr](mailto:cghml@cghml.fr)
- site internet : [www.cghml.fr](http://www.cghml.fr)

N°47 - SEPTEMBRE 2021 - 43<sup>e</sup> ANNÉE

## SOMMAIRE

ÉDITO P. 1

LA VIE DES  
ANTENNES P. 2-3

PUBLICATIONS P. 3

HÉRALDIQUE P. 5-6

LES SOURCES  
DU CHERCHEUR P. 7-8

### AGENDA

du Cghml

54, rue Pierre et Marie Curie  
87000 Limoges  
05 55 33 43 12  
[cghml@cghml.fr](mailto:cghml@cghml.fr)  
[www.cghml.fr](http://www.cghml.fr)

Horaires d'ouverture  
les lundis, mercredis et  
vendredis de  
13h30 à 17h30



Retrouvez-nous sur  
le stand virtuel de la FFG  
[www.france-genealogie.org](http://www.france-genealogie.org)

Semaine de la Généalogie  
du 02 au 09 octobre

Salon de généalogie  
Mairie du 15<sup>e</sup> arr. à Paris  
du 27 au 30 octobre

Cyber Congrès  
04, 05 et 06 novembre

Assemblée générale  
Samedi 20 novembre  
à Guéret

# Bonne rentrée...

Septembre marque en général le retour des vacances et la reprise des activités de toutes sortes. L'activité professionnelle pour les uns et le retour aux archives pour les autres.

Pour notre Cercle, l'automne sera bien occupé : tout d'abord il y aura notre Assemblée générale, puis la Semaine de la Généalogie du 02 au 09 octobre, le Cyber Congrès les 04, 05 et 06 novembre. Ces 2 manifestations, organisées par la Fédération Française de Généalogie se tiendront en virtuel.

Nous profiterons du Cyber Congrès pour lancer Filiathèque. Nouveau service que nous vous proposons pour mettre à votre disposition une base d'images de documents souvent inédits.

Nous serons présents au Salon de généalogie à la Mairie du 15<sup>e</sup> arrondissement à Paris du 27 au 30 octobre.



Enfin, nos différentes sections sont prêtes à vous accueillir de nouveau pour des rencontres conviviales (voir par ailleurs).

## Assemblée Générale 2021

Bonne nouvelle ! Les conditions sanitaires s'étant améliorées, nous avons la possibilité de faire une Assemblée générale en présentiel, avec néanmoins les contraintes dues à la pandémie qui nous seront imposées à cette date.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir le samedi 20 novembre 2021 à Guéret pour une Assemblée générale certes minimaliste mais que nous espérons conviviale et constructive. Les détails vous seront précisés dans les documents que vous recevrez prochainement.

## Cotisation 2022

Nous proposons une modification de la cotisation à partir de 2022.

La cotisation à notre Association est restée identique depuis 2015 et il était nécessaire, vu notre situation financière, de revoir son montant.

Mais il y a aussi une raison fiscale. La cotisation actuelle comporte l'adhésion à l'association et l'envoi des 2 revues à votre domicile, ainsi que l'attribution de 500 points pour consulter notre base de données.

Nous fournissons un reçu fiscal du montant total de cette cotisation.

Le règlement fiscal évolue chaque année et ce qui était toléré les années passées ne l'est plus forcément aujourd'hui.

C'est le cas de la prise en compte du coût de la revue dans la cotisation. Vous pouvez consulter le document officiel à :

<https://www.impots.gouv.fr/portail/professionnel/questions/peut-il-y-avoir-une-contrepartie-un-don>

Nous devons donc séparer la cotisation et l'abonnement à la revue semestrielle.

Nos propositions vous seront précisées dans les documents envoyés pour l'Assemblée générale.

Alain Bregiroux  
Président du Cghml

## La vie des antennes

### Antenne de Lyon

39 bis rue de Marseille (Société de Lecture), Lyon 7<sup>e</sup>.

Contact : [lyon@cghml.fr](mailto:lyon@cghml.fr)

Chers adhérents et amis,

Nous allons enfin reprendre nos activités, après cette longue interruption. Vous noterez d'ailleurs qu'il faudra que tout le monde observe les consignes pour limiter la contagion (masque et désinfection des mains) et en particulier montrer son Pass sanitaire.

Pour les permanences nous gardons le troisième mardi de chaque mois, c'est-à-dire au dernier trimestre les **19 octobre, 16 novembre et 21 décembre 2021**.

Nous vous retrouverons de 14h à 16h30 au local 39 bis rue de Marseille – Lyon 7<sup>e</sup>, et vous pourrez consulter, exploiter les documents et relevés (liste communiquée sur demande) et les acheter ou les commander.

Le Cercle Généalogique Auvergne Velay sera présent aux mêmes après-midis, ce qui permettra de fructueux échanges avec nos cousins auvergnats.

D'autre part, nous organiserons un déjeuner le **samedi 27 novembre**, histoire de fêter nos retrouvailles. Notez la date et sachez qu'il sera précédé d'un exposé à partir de 10h30 au local rue de Marseille, d'un temps d'échanges entre adhérents, avant de rejoindre le restaurant proche que nous aurons choisi pour y partager un repas convivial.

Tout est prêt pour reprendre nos recherches ensemble, à très bientôt. Avec tous nos vœux de bonne santé.

Christiane Burdin, Roland Carrier  
et Brigitte Caloo, Déléguée de l'Antenne de Lyon.

### Antenne de Paris

Nous vous proposons 2 rencontres :

- **Rencontre avec la lecture**

Michèle MONTEL, adhérente francilienne, m'a véhiculé de notre local à Limoges, des documents émanant de notre Cercle. Il s'agit de plusieurs exemplaires de notre revue bi-annuelle et du livre *Mémoires de guerre des Limousins 1914-1919*.

J'en ai laissé la moitié en dépôt à la Librairie de La Voûte. Spécialisée en généalogie, elle se situe 24 rue de la Voûte 75012 Paris (tél. 01 43 07 81 63) et vend sur place et en ligne.

Allez voir cette caverne d'Ali Baba où est présent le Limousin !

- **Rencontre entre nous**

Nous vous proposons, le **samedi 04 décembre 2021**, à partir de 14h, à la Fédération française de généalogie (Tour Essor 14 rue Scandicci 93508 Pantin, métro Hoche ou tram Delphine Seyrig), une réunion dans une salle gratuite avec WIFI qui nous permettra enfin, de reprendre contact, d'échanger et de bâtir un planning pour 2022. Nous vous préciserons plus tard les dernières consignes sanitaires à respecter à cette période.

Monique Sassatelli

### Antenne de Haute-Vienne

#### Forum des Associations à Limoges

Nous étions présents les 4 et 5 septembre au 7<sup>e</sup> Forum des Associations à Limoges. De nombreux visiteurs se sont arrêtés à notre stand pour avoir des renseignements, plusieurs sont repartis avec un bulletin d'inscription et 3 l'ont rempli sur place.

C'est toujours l'occasion de faire connaître les possibilités de notre association afin d'aider les personnes qui veulent commencer leur généalogie.

Cette année la fréquentation du salon était moindre, mais on a senti le besoin de reprendre une vie normale après tous ces mois plus ou moins confinés où les échanges ont été très réduits.



Le président, Alain Bregiroux, et son épouse accompagnés d'Annie Régnier, trésorière adjointe. Photo © C. Régnier

### Antenne de Creuse

#### Rencontres en Creuse

Avec l'allègement des contraintes sanitaires, nous pouvons envisager à nouveau la possibilité d'organiser des rencontres en présentiel.

Nous souhaitons relancer l'idée des « GénéeCafé » qui a été stoppée avant sa 1<sup>re</sup> réalisation.

Pour parler de cette reprise possible et aussi être à l'écoute de vos demandes, nous vous donnons rendez-vous par visio-conférence le **22 octobre à 18h00**.

Si vous souhaitez participer à cette réunion, merci d'envoyer un courriel à [creuse@cghml.fr](mailto:creuse@cghml.fr), nous vous ferons parvenir le lien de connexion à cette visio conférence.

Alain Bregiroux

#### Relevés d'actes de Corrèze et de Haute-Vienne

Les changements de direction et surtout de politique du Cercle m'ont amené à revenir au sein de l'association et à accepter la tâche qui m'a été proposée. Je reprends le suivi et l'édition des relevés d'actes

## La vie des antennes...

paroissiaux et d'état civil pour les départements de la Corrèze et de la Haute-Vienne, travail que j'effectuais entre 1992 et 2015, quelque peu délaissé depuis.

Pour cette rentrée, nous vous proposons pour la Haute-Vienne les relevés des mariages de La Geneytouse et de son annexe Les Allois. Par la suite, d'autres relevés suivront ; citons parmi eux : Vayres (NMD), Chéronnac (BMS & NMD), Compreignac (M 20<sup>e</sup> siècle), St-Léonard (M), Ladrignac-le-Long (BS), et bien d'autres.

Pour la Corrèze, pas de parution ce trimestre, mais quelques relevés en gestation : Meilhards (BMS), Sornac (M), Masseret (M 19<sup>e</sup>).

Ces relevés d'actes feront l'objet de publications sous forme de livres que nombre d'entre vous connaissent déjà, et contribueront également à enrichir la base de données du Cercle que chacun peut consulter.

Si vous souhaitez participer au travail de relevé et/ou de saisie informatique d'actes pour les deux départements dont j'ai la charge, je vous engage à me contacter, afin d'une part d'éviter les travaux en double, et d'autre part obtenir le programme *Westmar*, conçu par le regretté Jean-Claude Valette, permettant la saisie de ces différents actes.

Généalogiquement vôtre.

Alain Lansade

## Publications

### Publications Creuse

**Chambon-sur-Vouèze** (actes complets)

Baptêmes et sépultures : 1690 – 1715 (1 517 B + 964 S) 36€

**Evaux-les-Bains** (listes alphabétiques)

Publier l'intégrité des actes de baptêmes et sépultures comme nous le faisons auparavant n'est pas raisonnable, cela représente beaucoup trop de pages (2312 exactement !).

Nous avons choisi de ne publier que la **liste alphabétique** qui comporte la date de l'acte, le nom du nouveau-né ou du décédé, ainsi que le nom des parents ou du conjoint. Nous vous invitons à consulter notre base de données sur notre site internet pour avoir la transcription complète de l'acte.

Baptêmes : 1545 – 1699 (9 770 actes) 30€

Baptêmes : 1700 – 1802 (7 619 actes) 27€

Sépultures : 1549 – 1795 (9 625 actes) 30€

### Publications Haute-Vienne

**La Geneytouse** (mariages 1645-1812, 809 actes) 28€

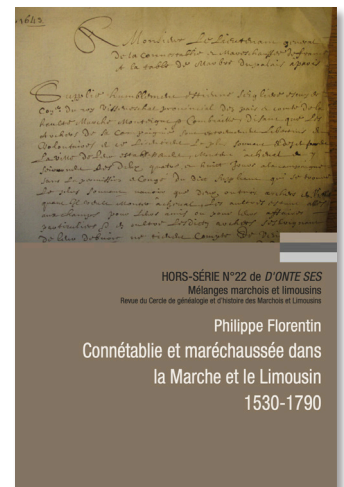
**La Geneytouse** (mariages 1813-1902, 1 157 actes) 39€

**Les Allois** (mariages 1706-1829, 206 actes) 20€

### Hors-série

Annoncé depuis longtemps, le hors-série n°22 de Philippe Florentin, *Connétablie et maréchaussée dans la Marche et le Limousin 1530-1790*, est enfin sorti !

Les archives de la connétablie et de la maréchaussée sont conservées aux Archives Nationales en série Z1c. Les lettres patentes, essentiellement des lettres de provision, vont de 1563 à 1790. Les sentences, d'affaires au siège de la table de marbre du palais, vont de 1530 à 1790. Elles impliquent la maréchaussée à divers titres, comme la rébellion, l'injure ou les voies de fait. Quelques fois, on découvre un interrogatoire, un procès-verbal, un certificat médical...



Ce sont, cette fois, 773 notices et 8 cachets de cire que nous livrent les 187 cotes consultées.

Disponible au prix de 22 € plus 5 € de frais de port soit 27 €.

### Fusions en chaîne cet été ...

Vous avez sûrement eu connaissance du rachat, cet été, de Filae par MyHeritage, puis quelques jours plus tard de Généanet par Ancestry. Quels seront les changements pour le « monde généalogique français » ? Il est trop tôt pour le savoir, mais nous suivrons avec intérêt ces évolutions, notamment au regard de notre contrat avec Généanet. En effet, si celui-ci devait être remis en cause, cela impacterait directement nos ressources financières, déjà mises à mal par l'arrêt de l'aide que la Région Nouvelle Aquitaine nous accordait jusqu'à maintenant.



## Filiathèque<sup>®</sup>

Ce nouveau service sera lancé officiellement lors du Cyber Congrès national de généalogie organisé par la Fédération Française de Généalogie du 04 au 06 novembre 2021.

Filiathèque sera réservé aux adhérents et vous pourrez consulter des dizaines de milliers d'images que vous ne trouverez nulle part ailleurs.

## Semaine de la généalogie du 02 au 09 octobre 2021



Traditionnellement, octobre était le mois de la généalogie pour les associations régionales : journées portes-ouvertes, initiations à la généalogie, expositions, salons et rencontres... En 2020, pour maintenir le lien avec leurs adhérents et la nouvelle génération de généalogistes, la Fédération Française de

Généalogie a créé et mis à disposition des associations et professionnels de la généalogie, *La Maison de la Généalogie FFG* véritable plateforme virtuelle de savoir et d'échanges, qui permet aux généalogistes de se rencontrer tout au long de l'année.

En lieu et place des rencontres *Genea@* organisées ces dernières années dans la cour de l'Hôtel de Soubise, *La Maison de la Généalogie* vous avait donné rendez-vous à l'automne 2020. Cette manifestation s'était alors déroulée du 26 septembre au 03 octobre réunissant 110 stands d'associations et de professionnels autour de conférences et tables-rondes, de stands et d'animations.

Cette année, *La Maison de la Généalogie* célébrera la semaine de la généalogie du 02 au 09 octobre 2021.

Associations et professionnels proposeront des animations sur leur stand, des permanences d'échanges avec les généalogistes par *chat*, téléphone ou visio, et présenteront leurs travaux. Au programme également, des conférences et tables-rondes. [Programme détaillé à venir sur le blog de la FFG.](#)

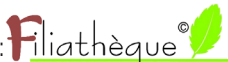
Pour participer à la Semaine de la Généalogie, il suffit de s'inscrire sur la plateforme <https://france-genealogie.org/>.

Une seule inscription suffit pour naviguer toute l'année, découvrir les contenus archivés et rencontrer les associations et professionnels permanents.

Voir la vidéo guide pas-à-pas pour tirer pleinement parti de la richesse des contenus de *La Maison de la Généalogie* : <https://youtu.be/9hMATin1kBU>

## Le 1<sup>er</sup> Cyber Congrès National de Généalogie du 04 au 06 novembre 2021

*La Maison de la Généalogie* accueillera également le 1<sup>er</sup> Cyber Congrès National de Généalogie. Traditionnellement hébergé par une association en région, le Congrès National de Généalogie de la FFG fait peau neuve et change de format. Sur le thème « **Nos associations ont du talent** », ce n'est pas une association qui mettra en valeur son savoir-faire mais bien l'ensemble des associations fédérées qui mettront à l'honneur leurs talents.

Le Cghml lancera alors son nouveau service : 

À l'occasion du congrès, seront décernés deux prix littéraires :

- le Prix Littéraire de la FFG récompensant le meilleur ouvrage rédigé par un généalogiste d'une association fédérée ;
- un nouveau prix ouvert à tous : le Prix littéraire Yves Dodeman Histoire, Famille et Société.

Les traditionnels prix s'adressant aux associations fédérées participantes seront également remis :

- le Prix du meilleur stand associatif ;
- le Prix Sagot de la meilleure revue d'association de généalogie.

[Programme détaillé des conférences et liste des associations participantes à venir sur le blog de la FFG.](#)



## Archives départementales de la Creuse

Depuis le 20 septembre, le site internet des AD23 a fait peau neuve. Vous trouverez toujours les contenus que vous connaissez mais sous une forme plus accessible, ergonomique et esthétique.

La page d'accueil a été modifiée et on trouve notamment :

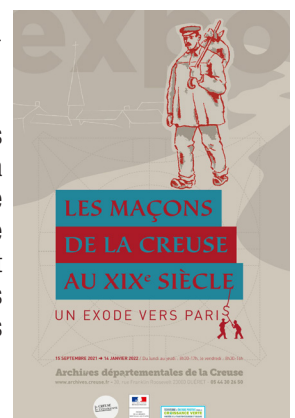
- Les actualités ;
- Les archives numérisées ;
- Les instruments de recherche et les aides à la recherche ;
- Une recherche globale qui vous guidera de manière intuitive (grâce à de nombreux filtres) aux documents que vous désirez consulter ;
- Un compte personnel où vous pourrez enregistrer des pages ou des références afin de vous y rendre facilement lors de vos visites.

Si vous vous rendez aux AD23, profitez-en pour voir la nouvelle exposition :

### *Les maçons de la Creuse*

L'exposition présente les grandes thématiques liées aux maçons de la Creuse au 19<sup>e</sup> siècle. Elle a pour objectif de répondre à ces questions : pourquoi tant de Creusois ont-ils quitté leur terre, comment travaillaient-ils, dans quelles conditions vivaient-ils et bien sûr quelles ont été les conséquences de ces migrations ?

<https://archives.creuse.fr/>



# Héraldique

Nous l'avons vu dans le premier article, la difficulté majeure de l'héraldique réside principalement sur la spécificité et l'abondance du vocabulaire à utiliser pour décrire et présenter des armoiries. Comme le disait Boileau, « *Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, et les mots pour le dire arrivent aisément* ».

Et, évidemment on n'insistera jamais assez sur ce point. A priori, tous les mots concernant l'héraldique doivent exister dans le Larousse du 19<sup>e</sup> siècle en 17 volumes, je dis bien 19<sup>e</sup>, (Gallica, bnf.fr, téléchargement gratuit).

Une des règles essentielle du blason, et pas des moindres, est que votre blason ne doit pas déjà exister, et cela depuis 1099 ! Règle difficile à respecter car il faudrait connaître tous les armoriaux ayant existé et existant.

Mais reprenons l'énigme posée en juin 2021 pour mettre en pratique nos nouvelles connaissances.



## 1) Que représente cette photo ?

Vous aviez sans doute reconnu une plaque de cheminée représentant des armoiries. Il s'agissait plus précisément **d'armoiries d'alliance** sur une plaque trouvée à Houat (56). Les écus sont surmontés d'une couronne et les supports sont deux lions opposés qui sont posés à l'extérieur et de chaque côté des écus et qui semblent les soutenir.

## 2) De quelle couronne s'agit-il ?

Ces armoiries apparaissent *surmontée d'une couronne de marquis*. Voici comment décrire cette couronne : *ornée de 4 feuilles d'ache alternant avec 4 fleurons de 3 grosses perles tréflées*. Pour rappel, la couronne est un des élément du timbre, réservé aux nobles et qui est particulier pour chaque degré nobiliaire. (Cf. planche des principaux timbres ci-contre)

## 3) Deux familles sont représentées par leur blason, saurez-vous donner leurs noms ?

Il s'agit des armes d'alliance de deux familles :

- à gauche : Louis, Urbain LEFEBVRE de CAUMARTIN (1653-1720), marquis de Saint Ange ;

Marié le 16 juin 1680 à :

- à droite : Marie, Jeanne QUENTIN de RICHEBOURG, décédée en 1709. Le couple est sans postérité (en réalité 2 garçons et une fille, tous morts en bas âge).

Les armes des QUENTIN de RICHEBOURG sont :  
« *D'azur à 3 pommes de pin d'argent posées 2 & 1* ».

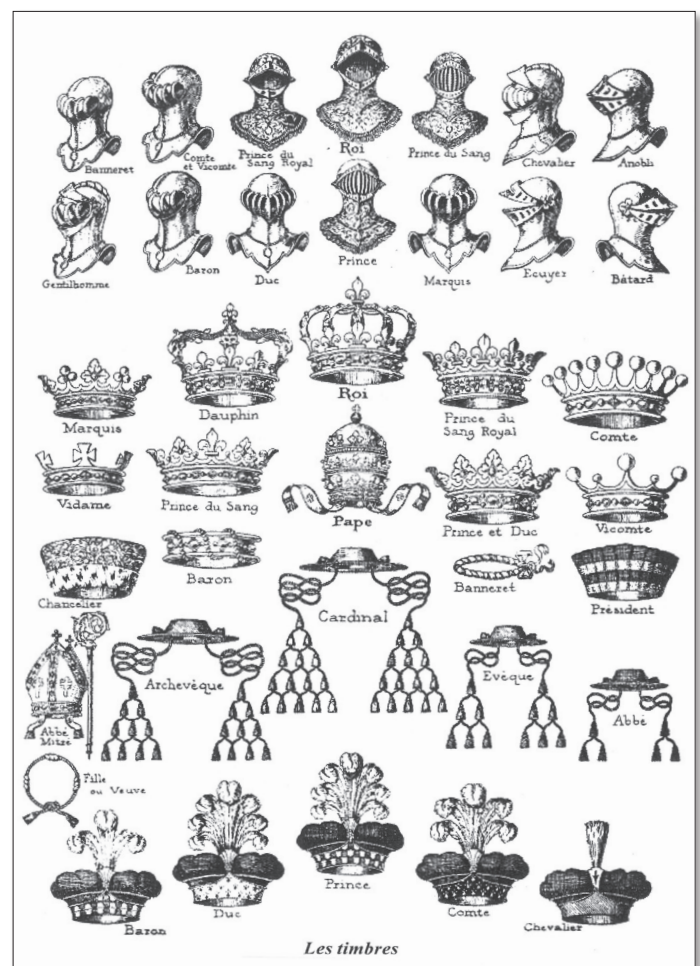
Les armes des LEFEBVRE de CAUMARTIN sont :  
« *D'azur à 5 trangles d'argent* » dont voici une version en couleur :



On appelle *trangles* des fasces rétrécies de 50% au nombre de 3, 5 ou 7 ; 4, 6 ou 8 fasces rétrécies se nomment des *burèles* ou *burelles*.

La divise est un trangle unique, qui n'a en hauteur qu'une demi-partie du septième de la largeur de l'écu, généralement sous le chef.

Les *pommes de pin* dans leur position ordinaire ou non précisée ont la queue en haut.



Les timbres

# Héraldique

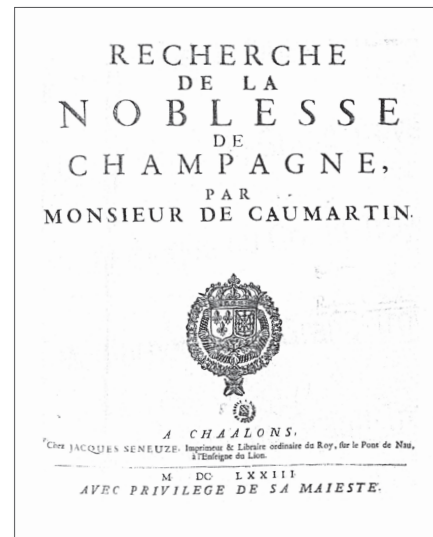
Le marquis est à l'origine un chef militaire chargé de la défense et de l'administration d'une province frontière, il a rang de comte. Au moyen-âge comtes et marquis ont même rang. Les marquis prendront rang avant les comtes au 17<sup>e</sup> siècle.

Louis, François LEFEBVRE de CAUMARTIN fut intendant de Champagne. Il est également connu des généalogistes pour être l'auteur de « *Recherche de la noblesse de Champagne* » (et d'ailleurs), ouvrage monumental (1116p.) datant de 1673, avec l'étude partielle d'environ 500 familles, comprenant blasons en couleurs, sources et références et généalogies.

### Sources :

Philippe PALASI « *Plaques de cheminées héraldiques* », notice 265, 2014 ; Jean-Jacques LARTIGUE, président de Conseil Français d'Héraldique (C.F.H.)

Daniel JEAN votre animateur d'Héraldique.



## Deuxième énigme héraldique

- Que représente ce montage ?
- Quelles sont les quatre familles des quatre blasons ?
- Libellés exactes de chaque blason ?

Solution au trimestre prochain.

Pour vous aider : il s'agit de familles dites du Limosin.  
(indication non obligatoire)



## Repromouvoir la Revue D'Onte Ses

Cet appel reproduit celui paru dans la Lettre de juin. Une dizaine de volontaires sont depuis à l'œuvre. 5 300 revues peuplaient le Siège à Limoges, 350 ont été sorties cet été et nombre d'entre elles sont maintenant hébergées par des librairies ou des Offices du tourisme.

Nous avons engagé une nouvelle action collective au sein du Cercle, vous en trouverez l'objet, le contour et les modalités ci-dessous.



**Objet :** relancer la promotion des ventes de la revue *D'Onte Ses* à l'extérieur du Cercle. Nous disposons à Limoges de stocks importants qui mériteraient d'être valorisés sur le plan financier. De plus, même si nous devons n'en vendre que « peu », leur mise en visibilité sur des points appropriés concourra à faire connaître le Cghml et à susciter de nouveaux adhérents.

### On visera ainsi :

- Des points de dépôt-vente (cas notamment des librairies, qui prennent une commission sur les ventes, généralement jusqu'à 30 %).
- Des points de simple exposition.

**Il peut par exemple agir de :** librairies, dépôts d'archives, bibliothèques, syndicats d'initiative, les trois associations départementales limousines des Gîtes de France, etc. Toutes les idées sont bonnes à prendre.

**Les régions concernées sont les suivantes :** le Limousin, la région parisienne, la région lyonnaise, Toulouse, Bordeaux, éventuellement Clermont-Ferrand et Poitiers. Toutes les bonnes idées sont aussi à prendre concernant d'autres localisations en France, qui puissent intéresser une communauté limousine quelconque.

**Nous recherchons donc des équipiers qui seraient en mesure de contribuer d'une ou de plusieurs des façons suivantes :**

**1)** (ré)identifier des points de mise en visibilité classiques ou plus originaux dans leur région d'habitation.

- 2) prendre contact avec eux pour voir s'ils sont intéressés. Pour les points de dépôt-vente, vérifier les conditions proposées : commission demandée, modalités de règlement des ventes au Cercle.
- 3) si oui, les approvisionner. Vérifier les ventes de temps à autre. Organiser le paiement de ces ventes au Cghml.
- 4) garder à domicile un stock de revues, prêtes à être amenées sur des points de dépôt-vente ou de simple exposition de leur région d'habitation.
- 5) mettre à profit les déplacements (pendant des vacances par exemple) entre le Limousin et leur région d'habitation pour ramener des revues dans le coffre de la voiture à d'autres collègues habitant la même région (cas notamment des Parisiens et des Lyonnais).

Ces façons d'aider s'appliqueront également pour promouvoir les ventes lors des salons généalogiques auxquels le Cercle participera à nouveau une fois que la situation sanitaire le permettra.

Toutes les mises de revue en dépôts-ventes ou en simple exposition s'accompagneront de la remise de flyers faisant connaître le Cercle, et permettant aux visiteurs d'adhérer s'il le souhaite, même sans acheter de revues.

**Merci de me contacter aux coordonnées en fin de cet article, si vous acceptez d'être « équipier », et de m'indiquer sur lesquels des thèmes 1) à 5) ci-dessus.**

Je me charge de tenir à jour les listes d'équipiers, lieux de dépôt-vente et de simple exposition, les stocks de revues à tel ou tel endroit, les ventes. De mettre en rapport les différents équipiers. De définir les quantités de chaque revue à déplacer hors Limousin. De définir les numéros de revues à écouler en priorité. De dresser des points d'avancement périodiques. De faire des points de situation périodiques.

Il suffira pour cela à chaque équipier de me prévenir de chacune de ses opérations par numéro de Revue : retraits au siège du Cercle, mises en dépôt, stocks à domicile, ventes, ...

**Le travail en équipe paie, voir les travaux que nous avons réalisés ensemble sur les Morts pour la Patrie de 1870-1871. Le Cghml compte sur vous et vous remercie par avance.**

Me contacter à : [apeasse@club-internet.fr](mailto:apeasse@club-internet.fr) ou au 06 59 34 25 90

**Alain Pérel**

Responsable de la Publication de *D'Onte Ses*.

## Les Journées européennes du patrimoine au château de Vincennes - 18 et 19 septembre



Un stand de généalogie, regroupant notamment la Fédération Française de Généalogie (FFG) et le Fil d'Ariane, installé à l'entrée du fort, permettait aux visiteurs de faire connaissance avec notre discipline. Les administrateurs parisiens de la FFG se sont relayés pour tenir ce stand. Nous avons pu ainsi faire connaître les activités de la Fédération et des cercles fédérés, et j'ai eu l'opportunité de promouvoir les travaux du Cghml, d'autant plus que c'est la guerre de 1870 qui avait été retenue pour thème central de ces Journées 2021.

Alain Pérel

Danielle Latte, Jérôme Malhache, Valérie Arnold-Gautier (présidente de la FFG), François Baron, Alain Pérel.

## LES SOURCES DU CHERCHEUR

Nous publions notamment ici des sources moins connues, qui permettront, soit de compléter le parcours individuel d'un ancêtre, soit (lorsqu'une source est interrogeable sur un critère géographique), de lister en vue d'une étude historique locale, les individus d'une commune ayant laissé une trace dans tel ou tel registre à caractère historique.

### Aux Archives Départementales de la Haute-Vienne



Archives DÉPARTEMENTALES  
Haute-Vienne

Le site Internet des AD de la Haute-Vienne a fait peau neuve avec une nouvelle visionneuse pour les archives numérisées. Les collections numérisées ont aussi été augmentées (état-civil, successions antérieures à 1898, enfants trouvés et abandonnés, immatriculations et permis de conduire de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle). Les AD affirment que tous les permalien ont été conservés, leur import est en cours.

<https://archives.haute-vienne.fr>

### Les 1 400 Communards limousins inculpés



Un article du numéro 23 de *D'Onte Ses* paru cet été est consacré aux 1 400 *Communards* limousins inculpés à Paris en 1871. Il s'appuie essentiellement sur la base de données constituée par l'Université de Bourgogne, comptant 40 000 inculpés pour la France entière, selon chemin d'accès : <https://communards-1871.fr>

Une partie de ces données est en accès libre. C'est le cas par exemple de la liste exhaustive des prévenus, qui peut être collationnée par exemple par département de naissance, par le menu Recherche / Lieu de naissance ; on retrouve ainsi en trois étapes la liste des notices respectives de nos trois départements limousins. Chaque notice fournit notamment l'état-civil, l'adresse à Paris, la profession et les fonctions exercées pendant la Commune. Cette partie vous permet, si vous le souhaitez, de rechercher un des 40 000 communards sur la France entière.

Une autre partie est usuellement réservée aux chercheurs, moyennant une accréditation temporaire que l'Université de Bourgogne a bien voulu m'attribuer (après que j'aie justifié ma demande par l'intérêt historique des travaux de la Revue *D'Onte Ses*) pour accéder aux 1 400 notices complètes concernant des natifs du Limousin. C'est cette partie des notices qui permet d'avoir accès aux chefs d'inculpation et condamnations, aux détails sur la participation de l'individu au mouvement, aux affectations en détention et aux commentaires de l'administration. Elle m'a permis dans l'article de dresser le portrait de 20 communards limousins jugés représentatifs. Elle contient des « informations sensibles » que l'Université de Bourgogne m'a demandé de ne pas publier sur le Web. Pour cette raison, les fiches complètes ne seront pas publiées sur le site du Cercle sous forme de base de données. Toutefois, le Cercle sera en mesure à votre demande de vous adresser à titre individuel, moyennant engagement de non réacheminement à un tiers par voie électronique, les notices complètes concernant quelques communards qui pourraient vous intéresser parmi nos 1 400 compatriotes, que vous aurez préalablement identifiés sur le site de l'Université de Bourgogne en accès libre mentionné ci-dessus.

### La base Léonore des titulaires de l'Ordre de la Légion d'honneur

L'interface vient d'être profondément rénovée et les collections de la base complétées et améliorées. Les moyens de requête ont été multipliés, des liens avec des ressources externes ont été mis en place. 382 000 titulaires sont maintenant en ligne. Rappelons que Léonore ne concerne que les décorés décédés avant 1977. En outre, plus de 100 000 dossiers concernant la période 1945-1977 n'ont pas été déposés aux Archives nationales et ne figurent donc pas dans la base. Pour ceux-ci, il y a lieu d'avoir recours à la Grande chancellerie de l'Ordre.

<https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/>

### cartae cluniacenses electronicae

Base de données des chartes de l'abbaye de Cluny (802-1300)  
- Bernard - Brühl. Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny.  
Institut für Frühmittelalterforschung - WWU Münster  
Bibliotheca cluniacensis - Bularium Cluniacense - Bibliotheca cluniacensis romana

CCE Recherche historique Index des formes À l'abbon Aide

### Le Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny

L'ordre de Cluny a rayonné dans toute l'Europe au Moyen-âge ; de très nombreux établissements religieux, abbayes et prieurés, se sont inscrits dans sa mouvance. Les chartes de l'abbaye antérieures à 1300, recensées et publiées de 1876 à 1903 par Auguste Bernard puis Alexandre Brühl, constituent un outil précieux pour nombre d'études médiévales. Elles concernent tous les établissements de l'ordre, et par conséquent la France entière. C'est sous le plaisant néologisme *Cartae cluniacenses electronicae* que l'Université de Muenster les a mises en ligne.

La recherche s'effectue plein texte, par exemple sur le nom d'une ville ou d'un personnage. Presque toutes les chartes sont rédigées en latin médiéval, c'est donc essentiellement dans une forme latine estimée, avec des variantes imaginables, que des termes doivent être recherchés. La recherche plein texte s'effectue à partir du menu *Index des formes*

<https://www.uni-muenster.de/Fruehmittelalter/Projekte/Cluny/CCE/Welcome-f.htm>

Alain Pérel